

Visualiser un SH plus vert
en faveur d'un commerce durable
sur le plan environnemental

Série de Symposiums

Visualiser un SH plus vert

*Une série de symposiums sur l'évolution du SH en faveur
d'un commerce durable sur le plan environnemental*

**Symposium 5 : Les références environnementales de la technologie
- pouvons-nous identifier le statut écologique des équipements ?**

Lundi 23 janvier 2023

HEURE	ACTIVITÉ
12h00 - 12h10	<p>Ouverture</p> <p>M. Konstantinos Kaiopoulos Directeur Direction des Questions tarifaires et commerciales Organisation mondiale des douanes (OMD)</p>
12h10 - 12h20	<p>Introduction par M^{me} Gael Grooby Directrice adjointe Direction des Questions tarifaires et commerciales Organisation mondiale des douanes (OMD)</p>
12h20 - 14h50	<p>Table ronde</p> <p><i>Modératrice : M^{me} Gael Grooby</i></p>
Présentations individuelles suivies d'un débat et d'une séance de questions-réponses	<p>M. Richard Ferenc SZUCS Policy Officer, DG TAXUD Unit B5, European Commission</p> <p><i>"Preservation of the environment – Identifying areas to be further developed in mechanical Chapters du SH"</i></p>

HEURE	ACTIVITÉ
<p>(Remarque : une courte pause-café sera prise après les trois premières présentations)</p> <p>14h50 - 15h00</p>	<p>M. Carlos KURIYAMA Analyste principal, Unité de soutien des politiques Secrétariat de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) <i>"Les technologies vertes et le système harmonisé"</i></p> <p>M^{me} Alev SOMER Directeur adjoint Commerce et environnement Bureau du recyclage international (BRI) <i>"Les technologies vertes: catalyseurs d'une économie durable et circulaire titre à confirmer"</i></p> <p>M. Adrian WHITEMAN Statisticien en énergie Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) <i>"Composition, processus et fonction : les défis de l'identification des références environnementales des équipements au sein du SH"</i></p> <p>M^{me} Martina Kavanagh Directeur exécutif du programme, Bureau de conformité des importations, IBM <i>"Pleins feux sur les défis de l'industrie pour une technologie plus verte"</i></p> <p>Clôture Dr. Kunio Mikuriya Secrétaire général Organisation mondiale des douanes (OMD)</p>

Note conceptuelle

Contexte

En septembre 2015, les dirigeants mondiaux ont approuvé le **Programme de développement durable à l'horizon 2030** et ses 17 objectifs de développement durable, des objectifs qui transcendent les disciplines, les secteurs et les cadres institutionnels et mettent ainsi en exergue la nature intégrée des nombreux défis auxquels est confrontée l'humanité.

Dans le préambule du Programme 2030, les dirigeants mondiaux se sont affirmé « déterminés à lutter contre la dégradation de la planète, en recourant à des modes de consommation et de production durables, en assurant la gestion durable de ses ressources naturelles et en prenant d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques, afin qu'elle puisse répondre aux besoins des générations actuelles et futures ».

Les Administrations des douanes ont répondu à l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par l'Assemblée générale des Nations Unies en s'engageant à œuvrer pour faire de la mondialisation une force positive pour tous les citoyens du monde.

Le Secrétariat de l'OMD a notamment placé l'année 2020 sous le thème de la durabilité, avec le slogan « **La durabilité au cœur de l'action douanière pour les personnes, la prospérité et la planète** ». Dr Mikuriya a annoncé ce thème en soulignant qu'il était « plus que jamais d'actualité », 2019 ayant selon lui été « l'année où les questions de la durabilité et des problèmes liés au changement climatique ont dominé le débat public ». Des propos qui sont toujours d'actualité deux ans et demi plus tard.

L'intégration des objectifs de développement durable dans l'ensemble des outils et instruments de l'OMD dédiés à la facilitation du commerce et aux procédures douanières devra toutefois s'accompagner d'une refonte de certaines stratégies existantes qui ne sont pas suffisamment axées sur les objectifs de développement durable ou qui pourraient contribuer davantage à la réalisation des objectifs concernés par leur champ d'application. Il est en effet évident qu'identifier les marchandises sensibles à la frontière est à la fois primordial pour lutter contre la fraude et pour progresser vers les objectifs de développement durable. Or, le principal outil d'identification et de classification des marchandises à l'échelle mondiale n'est autre que **Système harmonisé (SH)**.

L'édition 2022 du SH, entrée en vigueur le 1er janvier 2022, tient déjà compte — entre autres choses — de divers enjeux environnementaux et de plusieurs marchandises sujettes des contrôles spécifiques en vertu de différentes conventions. L'OMD continue toutefois à réviser le SH à la lumière des objectifs de développement durable, afin de satisfaire aux exigences internationales en matière de commerce de marchandises, et le **7^e cycle de révision du SH**, actuellement en discussion au sein des instances responsables de la gestion du SH, est une **opportunité historique de rendre l'édition 2027 du SH de plus en plus verte**.

La douane joue un rôle central en collaborant avec d'autres agences aux frontières pour contribuer à la lutte contre le changement climatique et garantir une plus grande durabilité environnementale en soutenant la mise en œuvre effective de divers **accords multilatéraux sur l'environnement**, dont les objectifs comprennent, entre autres, la lutte contre le commerce illicite d'espèces menacées et la lutte contre le commerce illicite de déchets dangereux et de substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Le monde est confronté à des transformations, et la production est organisée en chaînes de valeur mondiales qui s'efforcent de produire des biens plus durables non seulement pour aujourd'hui, mais aussi pour demain. Le commerce et la politique commerciale peuvent soutenir efficacement une transition vers une économie circulaire en prolongeant le cycle de vie des produits, en les réparant, en les recyclant et/ou en les réutilisant à différents stades de la chaîne de valeur.

Le SH est appelé à soutenir ce commerce en spécialisant ces produits environnementaux pour permettre l'établissement de statistiques, l'élaboration de politiques spécifiques, la limitation du commerce de produits néfastes pour l'environnement ou, à l'inverse, la facilitation du commerce de produits écologiques. Au vu du rôle du commerce dans la facilitation de la transition vers une économie circulaire, le SH ne fait aucune distinction entre les marchandises usagées, recyclées ou réusinées.

Alors que le SH identifie les produits délétères sur le plan environnemental, le Secrétariat n'a reçu aucune proposition ayant trait à la spécialisation des marchandises écologiques ou issue de processus de production durable pour faciliter leur échange.

Possibilités pour l'avenir

Étant le principal outil d'identification et de classification des marchandises au monde, **le SH joue un rôle de premier plan** dans la mise en œuvre des politiques vertes, y compris les politiques mondiales visées par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le commerce stimule bien entendu le développement et la croissance économique, mais un commerce mené sans discernement ni politique environnementale adéquate peut également nuire à l'environnement. En facilitant les échanges de produits environnementaux, les pays et leurs Administrations des douanes peuvent donc contribuer à un développement durable.

Cependant, pour les Administrations des douanes, identifier les priorités environnementales des organes compétents au sein de leur gouvernement et convertir ces priorités en propositions d'amendement du SH est une tâche complexe.

La participation des Administrations des douanes, des parties prenantes et des utilisateurs du SH à une série de symposiums est un autre moyen pour le Comité du Système harmonisé et le Secrétariat de l'OMD d'engager le dialogue nécessaire pour soutenir ces travaux. Les enjeux sont importants, car les Membres et les autres organisations intergouvernementales reconnaissent de plus en plus la nécessité d'un appui du SH en faveur des mesures de politique écologique.

L'écologisation du SH, par le biais d'une méthode soigneusement encadrée de spécialisation des marchandises ayant une importance environnementale, permettra d'apporter plus de transparence et de prévisibilité aux opérations commerciales impliquant ces types de marchandises, et de soutenir les mesures politiques visant à **réduire l'impact du commerce sur l'environnement**. L'application effective des réglementations environnementales protège la planète et toutes les espèces qu'elle abrite.

Le contrôle de ces marchandises a pour autre objectif la **lutte contre les menaces** qui pèsent sur le **développement durable**, le commerce illicite de la faune et de la **flore** sauvages, l'exploitation illicite des **ressources forestières, halieutiques et minières**, et les **déchets qui menacent la sécurité internationale ainsi que la croissance et le développement économiques**.

Format : Hybride. Le symposium se tiendra à Bruxelles, au siège de l'OMD. Les participants ne pouvant pas se déplacer auront également la possibilité d'observer le symposium à distance, via la plateforme Zoom.

Participants : En tant qu'évènement multipartite, le symposium rassemblera non seulement des administrations des douanes, mais également des représentants d'organisations internationales, des négociateurs commerciaux, des responsables de la politique environnementale, des universitaires, des représentants du secteur privé, des représentants de la société civile, des organisations non gouvernementales et des experts internationaux. Gratuit, **ouvert à tous**.

Langues : Anglais, français, espagnol

Session 5

Les références environnementales de la technologie - pouvons-nous identifier le statut écologique des équipements?

Lundi 23 janvier 2023 (12h00 – 15h00 CET)

La « **technologie verte** » est un domaine d'intérêt majeur pour les gouvernements. Compte tenu de l'ampleur des problèmes rencontrés, la technologie a un rôle majeur à jouer dans la recherche de solutions. Cependant, il s'agit d'un domaine qui évolue rapidement et la technologie écologique d'aujourd'hui peut rapidement être dépassée par une technologie plus récente et plus performante. La question fondamentale est donc de savoir comment le SH peut identifier ce qui doit être spécialisé, que ce soit pour son impact positif ou négatif.
